

## **32ème semaine de détention arbitraire pour Salah HAMOURI, jeune avocat franco palestinien.**

**« Détention administrative », déni absolu de droit, cela signifie arrestation sans motif, sans procès, détention en absence de toute charge. Son avocat n'a pas accès au dossier.**

Les 2 demandes de détention administrative, la 1ere de six mois et sa prolongation de 4 mois sont venues du ministère de la défense israélien, du ministre Lieberman. Salah Hamouri à 32 ans a déjà «gouté» aux prisons israéliennes à plusieurs reprises. A 16 ans, pour 6 mois. A 19 ans, pour 5 mois en détention administrative.

En mars 2005, étudiant, il est de nouveau interpellé, soupçonné d'être membre du Front Populaire de Libération de la Palestine et d'avoir eu l'intention de tuer un rabbin extrémiste. Salah a toujours clamé son innocence et bien que le dossier soit vide, il est condamné à 7 ans de prison. A l'époque, une 1ere campagne de solidarité avait été lancée en France.

A sa sortie de prison, fin 2011, il reprend ses études de droit, s'engage pour l'association Addameer, qui défend les droits des prisonniers palestiniens

Il a son diplôme d'avocat depuis 3 jours lorsqu'il est arrêté le 23 août 2017 par l'armée israélienne. Il est depuis détenu principalement dans une prison du Néguev.

Dans la société palestinienne, son cas est emblématique mais pas isolé, malheureusement. Sur les 7 000 Palestiniens enregistrés comme prisonniers politiques, 450 sont en détention administrative dont des mineurs.

En s'acharnant contre Salah, Israël cherche à le faire partir pour que Salah perde son statut de résident de Jérusalem-Est, ville qu'Israël cherche à « judaïser ». Il pourrait comme Elsa Lefort, sa femme, être ensuite interdit d'entrer sur le territoire israélien.

Le chef de l'Etat français a demandé la libération de Salah le 10 décembre à Benjamin Netanyahu. Demande sans aucun effet et alors que Salah voit sa peine alourdie de 4 mois, notre ministre des Affaires Etrangères en visite en Israël-Palestine la semaine dernière ne l'a pas même évoqué !

Salah est soutenu par plusieurs syndicats dont le Syndicat des Avocats de France, Amnesty International, la LDH, la FIDH, le MRAP, par des personnalités du monde entier, Angela Davis, Ken Loach, 56 députés européens, plus de 1 800 élus français.

Il faut continuer, signer et faire signer la carte de soutien en direction du président de la République pour faire pression sur les politiques, alerter l'opinion publique. Et aussi écrire à Salah.